

FLASH INFO - VILLIERS-LE-SEC



Edito

Le mois qui s'ouvre devant nous promet d'être au moins aussi riche en événements que celui qui s'achève. Préparer l'avenir, construire un projet, proposer une vision, et tenter de trouver dès aujourd'hui les solutions de demain, voilà qui fait partie intégrante des devoirs d'une municipalité et à fortiori d'une agglomération.

C'est pourquoi, cette volonté d'avancer nous projette à préparer dès maintenant la rentrée scolaire 2018 en regroupant les quatre classes de la maternelle au CE1 à Villiers le Sec et les deux classes du CE2 au CM2 à Euffigneix, afin d'améliorer la qualité d'accueil et les conditions de travail de nos enfants et des enseignantes.

Une restauration scolaire est d'ores et déjà à l'étude à Euffigneix et une rencontre avec les délégués de parents d'élèves est programmée courant mars afin de répondre à tous les questionnements et clarifier ce projet commun d'intérêt général.

Je vous laisse maintenant découvrir à travers ce flash les différentes activités inter-générationnelles qui se sont déroulées ces deux derniers mois.

Très bonne lecture
Votre Maire,
Laurence MEUNIER

Etat-civil**Camet rose :**

11/02/2018 : Lou de Maximilien ROZE et Hélène REGNAULT

Camet bleu :

27/02/2018 : Ethan de Gilles LABONDE et Alicia IDDIR

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FÉVRIER 2018

Convention avec le SIAE Marne-Rognon : La convention avec le SIAE de Brethenay étant arrivée à échéance au 31 décembre 2017 et suite à la création du nouveau syndicat dénommé « SIAE Marne-Rognon », le Conseil a accepté, à l'unanimité, de rédiger une nouvelle convention avec ce nouveau syndicat.

Convention avec l'Association Chaumont US Memory : Suite à sa rencontre avec le président de cette association, qui lui a fait part du développement des activités de son association et de la nécessité de pouvoir réunir ses membres dans la partie du local de l'ancienne bibliothèque, mis à disposition initialement par la Commune pour de l'archivage, Mme le Maire a demandé au Conseil de définir les nouvelles modalités de mise à disposition. Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil a décidé, à l'unanimité, de reconduire la mise à disposition à titre gratuit d'une partie de l'ancienne bibliothèque pour que l'association puisse entreposer ses archives et de réunir, de manière ponctuelle, uniquement ses membres et qu'un nouvel état des lieux sera réalisé à la remise de la convention modifiée.

ONF - Programme de travaux 2018 : Après lecture du programme d'actions établi par les Services de l'Office National des Forêts de la Haute-Marne, concernant les travaux d'investissement et de fonctionnement (Travaux sylvicoles dans les parcelles 18.1, 12.2, 13.2 et 28.1) à réaliser dans la forêt communale par l'ONF en 2018, le Conseil a décidé de réaliser ces travaux dans la forêt communale, pour un montant global estimé à 6 019,00 € HT.

ONF - Acceptation d'un devis pour travaux sylvicoles : Suite à la présentation d'un devis de l'ONF de Haute-Marne concernant des travaux sylvicoles dans le cadre de travaux de maintenance de cloisonnement, de dégagement manuel, d'entretien parcellaires dans les parcelles 18.1, 12.2, 13.2, 28.1, et lignes de parcelles 18/20/21/22, 20/21, 21/22 effectués par l'ONF, le Conseil a accepté ce devis pour un montant de 5 888,73€ HT, soit 6 477,60 € TTC.

Redevance des ordures ménagères - Année 2018 : Le Conseil a décidé de ne pas augmenter les tarifs pour l'année 2018, par rapport à l'année 2017. Le tarif de la redevance s'élève donc à 100 € par personne et la facturation se fera en trois fois.

Mise en conformité de la salle de réunion du Lavoir Nord : Le Conseil a décidé de réaliser les travaux de mise en conformité du Lavoir Nord, pour un montant total de 26 776 € HT, et de solliciter l'aide de l'Etat et du Conseil Départemental.

Sécurisation de la traverse du village : Le Conseil a décidé de réaliser les travaux de sécurisation de la traverse du village, pour un montant total de 20 652 € HT, et de solliciter l'aide de l'Etat et du Conseil Départemental.

Débat budgétaire : Le Conseil Municipal se met d'accord sur les investissements suivants pour l'année 2018 : la sécurisation de la traverse du village, l'accessibilité du Lavoir Nord, l'étude de la création d'un bassin de rétention situé à proximité du déversoir d'orage, la réfection intérieure de la salle des fêtes et le programme sylvicole.

Informations diverses de la réunion du Conseil Municipal du 2 février 2018

- Inondation : deux maisons ont subi des inondations dans leurs sous-sols mais le déversoir d'orage a parfaitement fonctionné et n'a pas débordé, celui-ci étant curé deux fois par an. Les pluies subies ont été exceptionnelles, au point de déclencher l'annulation des transports scolaires.
- La vente des coupes de bois sur la parcelle 35.1 rapportera à la Commune une recette de 16 443 €.
- Trois cessionnaires se sont inscrits pour le lot proposé par la Commune sur la parcelle 28 qui sera disponible à partir du 15 février 2018. Le Conseil a proposé que ces trois cessionnaires soient retenus et se partagent le lot.
- Le rapport annuel du SMICTOM centre est disponible à la mairie.
- Un conseiller municipal a fait part du mauvais état du chemin du Couchant et a demandé à ce que la Commune réfléchisse sur ce problème. Le Conseil a déploré que ce chemin, malgré les sens interdits, soit emprunté par des automobilistes non-riverains et roulant à vive allure.

Mairie

32, Grande Rue

52000 VILLIERS-LE-SEC

☎ : 03 25 03 25 11

☎ : 03 25 31 86 03

✉ : mairie.villierslesec52

@wanadoo.fr

- Du mardi au jeudi de 16h00 à 18h30 (19h30 le vendredi)
- Samedi de 10h00 à 12h00.

Permanence du Maire

- Mercredi de 16h00 à 18h00
- Vendredi de 18h00 à 19h30
- Samedi de 10h00 à 12h00
- Les autres jours sur rendez-vous

Micro-crèche

4, Rue Chaude

52000 VILLIERS-LE-SEC

☎ : 03 25 02 24 04

Du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00.

Agence Postale

32, Grande Rue

52000 VILLIERS-LE-SEC

☎ : 03 25 31 99 81

- Du mardi au vendredi de 16h00 à 18h30
- Samedi de 10h00 à 12h00.

Dates à venir

Repas annuel (Traits et Traditions)

Samedi 17 mars

Pêche au coup (friture) (Loisirs et Détente)

Dimanche 18 mars

Soirée mexicaine (Parents d'élèves)

Samedi 24 mars

CARNAVAL DU RPI

Les maîtresses, les aides maternelle, quelques parents et tous les enfants du RPI se sont déguisés pour fêter sa majesté Carnaval ce mardi 13 février 2018. A cette occasion, les enfants sont venus parés de leurs plus beaux déguisements, notamment les élèves de maternelle avec de magnifiques masques d'animaux issus d'un travail réalisé lors de leur visite au musée de Chaumont.



LES PIÈCES JAUNES

Marina BONFILS-RATIER a accueilli dans son point poste le vendredi 16 février 2018, les élèves de la classe maternelle des toutes petites et petites sections, accompagnés de leur enseignante Karine COLOMBO. Avec 1,13 kg de pièces jaunes recueillies, ils ont ainsi tendu la main aux enfants hospitalisés en contribuant par leur collecte à financer des projets visant à améliorer l'accueil et les conditions de vie à l'hôpital des enfants malades. Les élèves de CM2 ont quant à eux récolté 1 kg de pièces.



REPAS DES AÎNÉS

Dans la salle des fêtes de Villiers le Sec, ce samedi 17 février, Mme le Maire, son adjointe et les élus accueillent avec un plaisir non dissimulé les 86 convives âgés de 60 à 91 ans. Cette année encore, avec ses tables nappées de rouge, ses serviettes en forme de roses, la mairie avait fait les choses en grand et mis les petits plats dans les grands en leur offrant un repas préparé par un traiteur local sur le thème de la St Valentin. Pierrette LABBE doyenne de l'assistance a reçu un bouquet de roses rouge, et des roses en boutonnières ont été également offertes aux aînés ayant franchi une dizaine pendant l'année 2017. L'après-midi s'est déroulé dans une excellente ambiance, ponctuée par une tombola dans laquelle les lots offerts ont réjoui les heureux gagnants :



- Geneviève PIERRE a reçu un magnifique pot d'orchidées offert par le comptoir du jardinier.
 - Sandrine TOUPLAIN a obtenu le bon pour une prestation complète offerte par Odile Coiffure.
 - Jeannine VOUTON a gagné le bon pour deux repas et Mme PITTET les deux places de cinéma offerts par le Casino de Bourbonne les Bains
 - Bernadette HUMBERT s'est vu remettre le bon d'achat offert par « Brin de campagne ».
- Un grand merci à tous pour cette journée conviviale très réussie.



Site web de la Commune : www.mairie-villierslesec52.fr

Rentrée 2018-2019

Inscriptions pour la rentrée de septembre 2018 : en maternelle pour les enfants nés en 2015 et 2016. Les parents doivent se présenter à la mairie de Villiers le Sec le mercredi 2 mai de 14h00 à 18h30.

Pensez à vous munir de votre livret de famille, du carnet de santé de votre enfant et d'un justificatif de domicile ; ceci pour nous permettre de faire une estimation des effectifs pour l'année 2018/2019.

Info santé

Pour les enfants nés à partir du 1er janvier 2018, huit nouveaux vaccins sont devenus obligatoires (en plus des vaccins contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite). Avec le décret du 26 janvier 2018 les 11 vaccinations obligatoires sont à faire dans les 18 premiers mois de l'enfant, selon les âges fixés par le calendrier des vaccinations.

L'admission du mineur notamment dans les crèches, les écoles, les garderies est subordonnée à la présentation du carnet de santé ou de tout autre document attestant du respect de l'obligation vaccinale. Lorsqu'une ou plusieurs des vaccinations obligatoires font défaut, le mineur est provisoirement admis. Néanmoins, le maintien du mineur en collectivité est soumis à la réalisation des vaccinations faisant défaut dans un délai de 3 mois suivant l'admission provisoire conformément au calendrier vaccinal.